



PRIX VOGEL
DE DROIT ÉCONOMIQUE

PRIX VOGEL DE DROIT ÉCONOMIQUE

Règlement particulier 2015

Annexe 2. Autorisation d'utilisation du livre
et de l'image du candidat

VOGEL  VOGEL

 **L'Expansion**

Lextenso

**LA SEMAINE
JURIDIQUE**
ENTREPRISE ET AFFAIRES

Je soussigné(e),

Nom/Prénom :

Demeurant : _____ **à** _____

Déclare et garantis avoir tous pouvoirs et qualité pour m'engager dans les termes des autorisations ci-après :

1. Autorisation de me photographier ou de me filmer

J'autorise le Cabinet Vogel & Vogel, L'Expansion, à me photographier ou me filmer.

2. Autorisation d'utilisation des photographies ou des films

J'autorise le Cabinet Vogel & Vogel et L'Expansion, à reproduire et exploiter mon image (et en particulier à reproduire et diffuser les photographies et films pris dans le cadre de l'autorisation donnée ci-dessus au point 1) et l'utiliser pour leur communication interne et externe à toutes fins promotionnelles, publicitaires ou de relations publiques dans le cadre des opérations de communication et de promotion du Prix Vogel de droit économique.

3. Légendes pour l'utilisation des photographies ou des films

J'autorise le Cabinet Vogel & Vogel et L'Expansion à utiliser mon nom patronymique ainsi que mon prénom et à rappeler les circonstances de la prise des photographies, afin de rédiger de courtes légendes ou des écrits accompagnants les photographies ou les films dans le cadre des opérations de communication et de promotion du Prix Vogel de droit économique.

4. Autorisation d'exploitation de l'ensemble des travaux réalisés par le lauréat

J'autorise le Cabinet Vogel & Vogel et L'Expansion, à communiquer, sur tout support, sur le livre objet du Prix Vogel de droit économique ainsi qu'à reproduire, représenter et diffuser sur tous supports des passages entiers du livre.

J'autorise également le Cabinet Vogel & Vogel et L'Expansion, à diffuser dans le monde entier, et par tout moyen technique, et à reproduire et à exploiter les éléments et documents fournis dans le cadre du Prix figurant notamment à l'annexe 1 du Règlement particulier.

Définition de la durée de l'autorisation : À compter de sa date de signature, la présente autorisation est consentie pour la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle portant sur le livre objet du Prix Vogel de droit économique.

Toute dénonciation doit s'effectuer à l'attention de Stéphanie Boudin au 30 avenue d'Iéna, 75116 Paris, par lettre recommandée avec avis de réception.

Les données à caractère personnel recueillies dans le présent document seront à tout moment et en toutes circonstances utilisées dans le strict respect de la présente autorisation. Ces données sont exclusivement destinées au Cabinet Vogel & Vogel et à L'Expansion. Conformément à la loi informatique et libertés, je dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition que je peux exercer à tout moment auprès du Cabinet Vogel & Vogel par email : stephanie.boudin@vogel-vogel.com.

Les présentes autorisations sont consenties à titre gratuit, dans le monde entier, sans que le signataire de la présente puisse prétendre à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

Fait à _____ le _____

Signature _____